

# La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

## ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine. . . . .	40 fr.	6 fr.
France et Algérie. . . . .	12 »	7 »
Etranger. . . . .	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

## INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4<sup>e</sup> page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

## LES TORTIONNAIRES GALONNÉS

Tunis, le 13 Juin 1901

### Place aux incapables !

Nous vivons aujourd'hui en des temps bien étranges !

Il semblerait qu'il suffit, pour capter la confiance des grands chefs de Paris, qui sont les véritables ministres, de se rendre insupportable au public et de mériter les attaques de la presse par des actes odieux et reprobateurs.

Il est évident que si le gouvernement voulait donner immédiatement satisfaction à toutes les réclamations qui se produisent journellement dans la presse, verbalement ou par lettres, ce serait le modèle des gouvernements, malheureusement nous n'en sommes pas encore à ce point en Tunisie. Le plus mauvais vouloir semble présider à nos destinées.

Ce n'est bien souvent, faut-il le dire, qu'en poussant l'épée dans les reins de nos dirigeants qu'on arrive à les faire marcher cahin-caha et ils prennent le contre-pied de ce qu'on a proposé qui va invariablement à l'encontre du sentiment général.

C'est dans les habitudes de l'administration dont certains manitous se croiraient déshonorés de suivre les conseils de populo parce qu'ils viennent de trop bas pour ces puits de science généralement plus secs qu'un oued en plein mois d'août.

M. Ducroquet, à lui la palme, a été attaqué avec la dernière violence, il l'a été plus qu'il ne le fallait pour le faire casser cent fois aux gages comme incapable et malfaissant, on l'a récemment élevé à la première classe de son grade ; M. Hugon, un autre également fort malmené, n'a pas encore reçu la récompense de son ignorance crasse des choses du service à la tête duquel il a été placé cela viendra bientôt ; M. Plancke, ce directeur des douanes qui fait si souvent crier le public et la presse vient de passer de neuf

à dix mille francs d'appointements.

C'est le comble des combles. Encore si l'on nous débarassait de la présence de ces fonctionnaires nuisibles il n'y aurait que demi-mal mais c'est qu'on nous les laisse sur le dos pour notre châtement et nous apprendre à récriminer contre eux.

C'est à ne pas croire que nous vivons sous un régime républicain. Ce régime nous paraît absolument faussé et ne correspond plus à l'idéal que nous nous étions fait de la République dans nos jeunes ans au récit que nous en faisaient nos proches qui ont combattu et souffert pour elle.

S'ils revenaient à la vie, ils seraient joliment désillusionnés et s'écrieraient : « Pauvre République ! qu'a-t-on fait de toi, une vulgaire parodie de la monarchie ! »

C'est que nos pères se faisaient aussi une autre conception de la République telle qu'ils la comprenaient et voulaient la voir enracinée à jamais sous le beau ciel de France.

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage dit la fable, il faut espérer qu'à force de réclamer nous arriverons à la rendre le gouvernement idéal rêvé par nos pères et comme nous désirons la voir nous-même.

Et s'il le faut nous ne mettrons plus des gants pour forcer le gouvernement — est-ce bien lui ? — à ne pas se moquer de nous en récompensant les mauvais serviteurs ou les serviteurs incapables qui tueraient insensiblement la République si ses partisans acharnés n'y prenaient garde et ne veillaient.

Em. LACROIX.

### Billets du Vendredi

#### Une épidémie

Après M. Roudy, inspecteur du mouvement du réseau tunisien à voie étroite qui a quitté le B.-G. pour entrer à la Cie du Gaz et des Eaux, on nous assure que M. Mocquereys, inspecteur de la voie du même réseau, va également donner sa démission.

D'autres démissions d'inspecteur seraient, paraît-il, également en l'air.

Nous ne savons à quoi attribuer toutes ces démissions qui se succèdent au grand détriment de la marche normale des services.

Peut-être parviendrons-nous un jour à déchiffrer cette énigme car les démissionnaires se confinent dans le mutisme le plus absolu mais les petits employés qui quittent en masse le B.-G. n'ont pas les mêmes raisons de se taire, ceux-ci ne se gênent pas pour raconter tout haut que la Compagnie paie son personnel tout juste pour ne pas le laisser crever de faim et qu'il n'y a aucun espoir d'arriver au-delà de quinze cents francs, cette perspective n'a donc rien d'encourageant et n'est pas faite pour les inciter à rester, aussi, à la première occasion ils s'empressement de défilent par le flanc gauche.

Nous admettons que le petit personnel à douze cents francs s'en aille, mais l'inspecteur, lui, le chef de service n'a pas les mêmes raisons car son traitement est plus élevé que celui d'un simple facteur.

Alors il doit y avoir un motif caché que nous ne connaissons pas et que les ingénieurs du contrôle devraient bien chercher à connaître car la bonne marche d'un service public comme un chemin de fer ne peut dépendre que de la stabilité de son haut personnel.

P.

### Encore et toujours l'exode

Depuis de nombreuses années la presse tunisienne avec une unanimité assez rare, se faisant l'interprète autorisée des justes doléances du commerce local si intéressant s'est élevée contre l'exode annuel des fonctionnaires qui les prive pendant un trimestre, précisément au moment où il en aurait le plus besoin puisque c'est lui, en définitive, qui paie la majorité des impôts qui font marcher le char de l'Etat, d'un aliéné sérieux sur lequel il est en droit de compter.

Elle a demandé qu'on réglemente une bonne fois pour toutes cette importante question des congés mais jusqu'à ce jour, comme sœur Anne, à part la direction des Travaux Publics qui ait donné un exemple qui n'a pas été suivi, rien n'a été fait.

Comme les années précédentes nous allons assister à un départ en règle de cette classe de fonctionnaires privilégiés chez qui il est de bon ton de fuir la Tunisie et ses chaleurs dès juillet et de ne rentrer qu'à l'automne.

M. Millet avait pourtant pris l'engagement formel il y a deux ans de remédier à un abus aussi criant mais M. Millet a été cassé aux gages comme un vulgaire laquais et traîne péniblement sa carcasse en vouant aux gémonies le ministère de défense républicaine qui n'a pas su reconnaître les capacités transcendantes dont il est doué.

M. Benoit aurait pu faire quelque chose, mais M. Benoit est-il seulement Résident Général aujourd'hui ?

Les commerçants devront donc s'armer de patience et attendre l'année prochaine la réalisation d'une promesse formelle et solennellement faite ; la Tunisie aujourd'hui avec deux résidents vogue au hasard, elle est sans timonnier.

Personne n'ignore plus que des dissensions intestines, graves, poussées à l'état aigu même, existent depuis longtemps entre les chefs de

notre magistrature pour des motifs que l'on chuchote tout bas dans le monde du palais. La situation serait même aujourd'hui très tendue et ne pourrait durer davantage.

M. Monis n'ignore pourtant pas les choses, il est même très au courant des faits, aussi ne comprend-on pas pourquoi il laisse en fonction, au même tribunal, deux magistrats qui se regardent en chiens de faïence jusqu'au jour où la colère prenant le dessus, ils en arriveront à se livrer à une scène de pugilat.

Ce sera bien joli !

Si c'est là ce que désire le chef-suprême de la magistrature française il n'a qu'à laisser perpétuer une situation qui n'a que trop duré, mais il est probable que tel n'est pas son désir.

Dans ces conditions pourquoi ne pas nommer M. Fabry dans un tribunal de France et donner à M. Spire le poste qu'il convoite ?

En procédant de cette façon, le ministre ferait d'une pierre deux coups : il donnerait satisfaction à la population qui demande depuis longtemps le déplacement de ce « magistrat de gouvernement » dont les jugements ne sont pas toujours marqués au coin de la sagesse puisqu'ils sont cassés comme verre en appel, et comblerait les désirs du chef de notre parquet dont le public apprécie vivement la droiture de jugement.

### Nos Échos

Au téléphone

La direction des téléphones de l'Érie se propose de réduire à « une minute » la durée effective des conversations téléphoniques à longue distance. Elle estime que dans la plupart des cas, un message téléphonique peut être condensé dans une minute de conversation et qu'il résultera de l'application de ce système l'avantage de pouvoir lire considérablement l'attente presque toujours trop longue imposée aux abonnés qui veulent communiquer d'une ville à une autre.

Par ce nouveau procédé la compagnie n'a pas l'intention de réaliser des bénéfices supplémentaires puisqu'elle se propose en même temps de réduire à un cinquième le tarif des conversations dont la durée actuelle est de 5 minutes. Déjà en France pour les conversations à longue distance on n'a droit, le plus souvent, qu'à 3 minutes et il faut attendre très longtemps la communication.

À Tunis ce sont des poses interminables, un jeune homme étant seul pour donner la communication, c'est un va-et-vient interminable d'une cabine à l'autre, pourquoi pas un employé à chaque cabine lorsqu'il y a foule !

Toutefois il ne nous semble pas possible d'arriver au « one minute telephone » des Américains, le Français n'ayant pas la concision extraordinaire de la langue anglaise, ni les nombreuses abréviations en usage dans le langage d'affaires anglo-saxon.

— —

M. Poirson, directeur des succursales de la Cie Algérienne à Tunis vient d'être nommé sous-directeur à Paris.

C'est dire combien les services rendus par ce financier aimable ont été appréciés par son conseil d'administration.

Nous ne laisserons pas partir M. Poirson sans lui exprimer les regrets que nous avons de lui voir quitter Tunis, regrets mitigés par la haute situation qu'il va occuper à Paris.

Il est remplacé par M. Beyna, di-

recteur à Oran, dont les journaux de cette ville ne tarissent pas d'éloges.

Nous souhaitons à M. Beyna une sympathique bienvenue.

— —

Il y a longtemps que nous avons signalé — pour en avoir éprouvé les dangers — l'état d'infection dans lequel se trouve la vieille masure qui sert de prison et appelé la pioche du démolisseur dans ce foyer typhique.

Le gouvernement a bien prescrit certaines mesures de désinfection mais celles-ci étaient absolument inefficaces en présence de la contamination des locaux.

Nous avons vu avec plaisir nos confrères nous emboîter sérieusement le pas, espérons que cette levée de plumes fera faire un pas à la question et activera la mise en chantier d'une prison nouvelle où les perfectionnements les plus modernes seront apportés.

— —

Un commerçant juif de nos amis, qui dirige un établissement important de la ville, se plaignait amèrement à nous ces jours derniers, du procédé assez peu délicat — lui, disait canaille — de ses coreligionnaires... tunisiens. Comme il percevait chez nous un certain air incrédule, il ajouta sans nous laisser parler :

« Figurez-vous, nous dit-il, qu'ils entrent chez vous, c'est le cas de le dire, en forçant votre porte, pour un morceau de pain. Allez donc refuser des employés qui s'offrent à si bon marché. Comme ils font bien votre travail, ils gagnent peu à peu votre confiance vous les augmentez et vous leur laissez une certaine latitude. Ils profitent de vos bonnes dispositions pour vous trahir, pour lire dans vos copies de lettres, feuilleter vos carnets de commandes et... prendre des notes. Quand ils sont parfaitement au courant, ils vous tirent une grande révérence et vont s'installer à côté de chez vous où ils montent un commerce similaire pour vous faire concurrence.

« Si vous n'appellez pas cela de la canallerie, que vous faut-il alors ? »

Nous restâmes coi.

— —

Dans une lettre rendue publique adressée à un de nos confrères par M<sup>r</sup> Lefèvre celui-ci est très dur pour quelques membres de notre hétéroclite barreau qu'il traite « de phalange domestiquée usant de procédés coloniaux peu en harmonie avec la dignité et les traditions du barreau français ! »

M<sup>r</sup> Lefèvre ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà, mais cette vérité dite par un membre aussi influent qu'indépendant de notre barreau vient corroborer ce que nous avons déjà écrit sur cette corporation décriée dont l'un de ses membres acceptait un sac d'avoine en paiement de sa plaidoirie.

— —

Après le syndic de faillite Bois, de Bone, récemment condamné par la Cour d'appel d'Alger, un syndic de Blidah jouissant de la confiance la plus grande des magistrats du tribunal de cette ville vient de pren-

dre la poudre d'escampette après  
avoir commis une série d'abus de  
confiance.

Si M. Spire voulait se déci-  
der de faire opérer une inspection  
rigoureuse chez certains de nos  
syndics par un de ses substitués  
il serait peut-être désagréablement  
surpris du résultat de cette ins-  
pection.

M. Plancke, directeur hois-ca-  
dres en Tunisie, passe de 9000 à  
10.000 à partir du 1<sup>er</sup> juin.

On nous assure que M. Tardieu,  
inspecteur du B.-G. à Guelma se-  
rait nommé à Tunis en remplace-  
ment de M. Rondy, dont nous  
avons annoncé la démission.

Nous apprenons avec plaisir que  
M. Smadja, frère des négociants bien  
connus, attaché au Parquet de Tu-  
nis vient d'être nommé interprète  
de la justice de paix du Kef.

Nos sincères félicitations.

Lorsque Millet était Résident Gé-  
néral et disposait de la manne bien-  
faitante, ses thuriféraires anon-  
çaient sans rire que les portes de  
l'Académie française allaient s'ou-  
vrir toutes seules devant ce grand  
personnage marqué par le destin,  
aujourd'hui il faut en rabattre de  
beaucoup.

Réduit à la portion congrue de  
disponibilité, il est obligé pour join-  
dre les deux bouts de se livrer à  
quelques petits travaux qui deman-  
dent plus d'efforts d'imagination  
que d'engueuler et diffamer  
ses adversaires comme il avait l'ha-  
bitude de le faire avec un talent  
tout particulier.

La commission du prix Bordin,  
ouvrages relatifs au moyen-âge et  
à la Renaissance, lui a attribué un  
prix de 1000 francs pour son travail  
sur le « Monastère de Daphni ».

## LES DIVAGATIONS DE TRIBOULET

### Le spectre de Banco-Panet

Je lis quelquefois la *Dépêche Tu-  
nisienne*, honni soit qui mal y pense,  
pour me recréer.

Vous allez peut-être me traiter de  
sacré blagueur, c'est pourtant tel  
que je vous le dis, il y a tout parti-  
culièrement dans ce journal une pe-  
tite correspondance qui m'amuse  
tout plein et me fait tordre comme  
une petite folle. J'y trouve aussi des  
historiettes qui ont le charme de me  
dilater la rate au point d'en attraper  
parfois un point de côté : exemple  
la narration de la rencontre du doc-  
teur Loir avec son ex-opérateur, j'ai  
nommé : Panet.

Vous avez tous lu le récit de cette  
hilarante rencontre, inutile de vous  
la reproduire. Le docteur Loir affublé  
de son costume indigène pour vaquer  
à ses occupations — non à celles que  
lui paie très généreusement le gou-  
vernement — rentra chez lui dé-  
jeuner lorsqu'il se trouva nez à nez  
avec... Panet qu'on reconduisait à la  
prison civile.

Malgré l'accoutrement dont il était  
revêtu et qui le rendait méconnaissable  
même aux yeux de ses intimes  
ce bon docteur pris d'une indé-  
cible frousse crut sa dernière heure  
arrivée. Il prit incontinent ses jam-  
bes à son cou, entra en coup de vent  
chez lui, ferma la porte à double tour  
de clé et vint s'affaler sur un canapé  
plus mort que vif !

Pour le faire revenir de sa « lé-  
gitime » frayeur — c'est la *Dépêche*  
qui parle — sa femme dut lui jeter  
plusieurs cuvettes d'eau à la figure.

Peu à peu ce remède énergique  
pour les hommes *doués d'estomac* lui  
fit reprendre ses sens et lorsqu'il fut  
enfin rassuré que Panet n'était pas  
là, il parla de tout préparer pour le  
départ pour France où il serait à  
l'abri de tout danger...  
Je pourrais m'étendre très longue-

ment sur cette belle crânerie je ne  
le ferai pas pour ne pas froisser la  
modestie bien connue de ce disciple  
d'Esculape.

Mais non, vraiment, on ne joue  
pas des tours de ce calibre à ses  
amis !

M. Loir doit la trouver roide.

TRIBOULET.

Au dernier moment j'apprends que  
M. Loir a filé par le plus rapide pa-  
quebot.

## L'ANNIVERSAIRE DE MORÈS

Il y a eu dimanche cinq ans que le  
spectre de Morès, comme celui de  
Banco au milieu du festin de Mac-  
beth, s'est dressé devant tous ceux  
qui, chargés par lui-même ou par  
la Société de punir le crime d'El-  
Ouattia, semble l'absoudre par leur  
pusillanimité, leur silence, leur iner-  
tie ou même s'en faire les complices  
en s'ingéniant à travestir la vérité et  
à couvrir les coupables d'une infâme  
protection ; il y a eu cinq ans, dis-je,  
que le fantôme ensanglanté gémit à  
leur oreille : « Je ne suis pas encore  
vengé, et, pour votre honneur, pour  
celui de mon pays, je veux l'être. »

Il y a cinq ans, que Morès, après  
avoir laissé maints indices du guet-  
apens au-devant duquel il marchait  
le sourire aux lèvres, comme tous les  
grands rêveurs de belles actions con-  
damnés par le Destin à une existen-  
ce stérile et vide, abattait d'une bal-  
le accusatrice, le guide reçu des  
mains d'un fonctionnaire indigène  
du gouvernement tunisien, haute-  
ment récompensé, depuis, par la  
Résidence de Tunis, comme pour di-  
re à sa famille, à ses compatriotes, à  
la Justice, à l'Histoire : « Si au mo-  
ment de paraître devant Dieu, j'ai  
voulu tuer celui-là de ma main, c'est  
pour vous faire comprendre avec  
quelle certitude, à la lumière de la  
mort, j'ai distingué derrière lui mes  
meurtriers. »

Il y a eu cinq ans, que durent les  
paroles et les assurances dolosives,  
les mystifications et les simulacres  
à l'aide desquels on s'efforce de las-  
ser jusqu'à la curiosité publique et  
de faire croire qu'au fond de toutes  
nos dénonciations, il n'existe rien de  
plus qu'un invraisemblable soupçon,  
qu'une légende, et que les vrais mys-  
tificateurs ne sont pas les magistrats,  
mais les témoins et les accusateurs.

Est-ce qu'il ne sera pas bientôt  
mis un terme à ces parodies de pour-  
suite et d'instruction, à ces défauts  
publiques et privés ?

Est-ce que la vérité mystérieuse-  
ment contenue sera plus longtemps  
tenue en échec par le pharisaïsme  
des procéduriers ?

JULES DELAHAY.

## Les tortionnaires galonnés

Un ancien fusilier de discipline  
notre confrère G. Dubois-Dessaulle  
qui a passé deux ans 1898-1899, à  
la compagnie de Gafsa, vient de  
faire paraître sous les titres *Camé-  
sards, Peau de lapins et Cocos* un  
livre relatant les exploits des brutes  
galonnées, triées sur le volet,  
pour commander ces compagnies.

Le récit des atrocités commises  
par ces brutes fait dresser les che-  
veux sur la tête.

De nombreuses pages seraient à  
reproduire dans ce recueil de faits  
vécus, là-bas, sous le ciel brûlant  
de Gafsa par ce témoin oculaire,  
il n'y a pas deux ans ; on conçoit  
qu'il ne nous soit possible de re-  
produire les crimes imputés à ces  
gardes-chiourmes galonnés, ce se-  
rait soulever de dégoût la popula-  
tion contre ces brutes.

Nous pensions qu'à la suite de  
l'énorme retentissement provoqué  
par la mort de Chédel, de si triste  
mémoire, les officiers spéciaux af-  
fectés aux bataillons et aux com-  
pagnies de discipline se seraient  
assagis, nous voyons qu'il n'en est  
rien puisque les tortures continuent  
comme devant à Gafsa.

Lorsqu'un homme est aux fers,  
dit Dubois-Dessaulle, dans l'impossi-

bilité de se défendre, les gradés  
exercent volontiers leur courage,  
surtout s'ils sont en nombre : par-  
fois ils reculent lorsqu'ils sentent  
leur vie menacée par une énergie  
brusquement tendue.

Témoin ce fait qui s'est passé en  
mai 1899, au détachement de Tim-  
gath de la 2<sup>e</sup> compagnie :

Un caporal ayant traité de « gau-  
lée » le disciplinaire M..., celui-ci  
alla réclamer au chef du détache-  
ment, le sergent Louchard. Le ser-  
gent le fit mettre aux fers et l'y lais-  
sa vingt-quatre heures. La seconde  
nuit, des camarades allèrent dévisser  
les fers avec leur fourchette. M...  
se sauva. Rattrapé par des Arabes,  
il fut ramené au camp. Pour l'amadouer,  
le sergent lui promit de ne lui  
mettre les fers qu'aux pieds. M... se  
laisa faire tranquillement. A peine  
était-il entravé que, d'une violente  
poussée, Louchard le renversa à terre,  
voulant lui mettre les menottes.

Un disciplinaire, Le mardelay,  
spectateur de la scène, s'élança sur  
le sergent et lui dit d'un air mena-  
çant :

— Si vous recommencez vos bru-  
talités, vous aurez affaire à moi.

Les deux hommes étaient seuls.  
Le sergent eut peur et s'enfuit. Il  
connaissait le caractère décidé de  
Le mardelay qui était prêt à vendre  
sa peau contre celle d'un gradé.

Le mardelay est un ancien cama-  
rade de la 1<sup>re</sup> compagnie ; il habite  
maintenant Le Havre.

M... étant toujours à la 2<sup>e</sup> com-  
pagnie, on ne peut ici donner son nom.

Un lieutenant entra un soir abso-  
lument ivre, au camp des discipli-  
naires. Il était accompagné d'une  
bande de civils dans le même état.  
Il voulut montrer aux pékins de quel-  
le autorité il jouissait : il réveilla  
tous les hommes d'une tente, les en  
fit sortir, et, après les avoir obligés  
de se mettre à poil, il les força à sa-  
uter par dessus sa canne comme des  
chiens, exercice qu'il accompagnait  
de plaisanteries ordurières. A ceux  
qui n'étaient pas assez réveillés pour  
bien sauter il appliquait de vigou-  
reux coups de matraque.

Cette gauloiserie n'attira pas à  
l'officier une seule observation, et  
pourtant l'autorité supérieure en eut  
connaissance.

Le camarade de qui Dubois-Des-  
saulle tient le récit que nous venons  
de reproduire, en l'abrégeant lui no-  
tifie un autre épisode. Il transcrit :

« Un homme, depuis quatre jours,  
était au « hareng saur », c'est-à-dire que  
depuis quatre jours il n'avait ni bu  
ni mangé. Il a frappé sur la porte de sa cel-  
lule, implorant de la nourriture. Le lieu-  
tenant de semaine arriva et lui dit tex-  
tuellement (j'étais de garde aux locaux  
disciplinaires, j'entendis la conversa-  
tion) :

— Aimes-tu les haricots verts ou les  
haricots blancs ?

L'encellulé répondit d'une voix à faire  
pitié à un loup :

— Donnez-moi n'importe quoi. Je crè-  
ve de faim.

Le lieutenant, en ricanant, lui dit alors :

— Eh bien !... t'auras de la merde, cochon !

Et le disciplinaire fut laissé un jour  
de plus sans eau et sans nourriture.  
Quelque temps après, ce lieutenant donna  
un coup de canne à un disciplinaire  
qu'il avait demandé dans sa cellule pour  
lui adresser une réclamation.

Ce camisard, digne de la réputation de  
ses anciens, vengé à la fois ses cama-  
rades et lui-même ; empoignant le cou-  
vercle de fonte de la tinette, il en asséna  
un formidable coup sur la tête du lieu-  
tenant.

Le coup de canne avait fortement mar-  
qué le disciplinaire, — l'affaire fut donc  
étouffée ; mis aux fers le fusilier resta en  
cellule.

Le lieutenant en fut quitte pour quel-  
ques semaines de lit. »

Le capitaine Lassalle, disait un  
jour à un disciplinaire qui ne se lais-  
sait pas intimider : « Si vous faites  
le marotte tant que ça, de votre peau  
on fera une descente de lit, mon gar-  
çon. »

Le capitaine Baronnier, prononça  
le 1<sup>er</sup> janvier le discours suivant, dev-  
ant sa compagnie rassemblée sous  
les armes :

« Vous êtes des canailles et des crapu-  
tes. L'un d'entre vous s'est adressé à Ro-  
chefort, défenseur de la canaille et canaille  
lui-même. Rappelez-vous que je  
suis ici garde-champêtre, ministre de la  
guerre, président de la République. Le  
premier qui fait la mauvaise tête, je lui  
fous une balle dans la peau ; sur ce, je  
supprime le vin à toute la compagnie  
pendant quinze jours. Rompez. »

Au détachement de M... en 139...  
le sergent C. trafiquait avec l'avoine  
des mulets. Le fait fut dénoncé au  
lieutenant M... , chef de détache-  
ment, par les officiers du bataillon  
d'Afrique. Un seul homme pouvait  
témoigner contre le sergent : le dis-

ciplinaire qui remplissait l'office de  
muletier. Le lieutenant alla le trou-  
ver et lui demanda de témoigner  
contre le sergent. Le fusilier refusa.  
Peu de temps après, le sergent C. fit  
tourner ce muletier et le fit condam-  
ner, par le Conseil de guerre de Tu-  
nis, à trois ans de travaux publics.  
Le lieutenant M. vint trouver le dis-  
ciplinaire alors qu'il était en préven-  
tion et, en même temps qu'il lui fai-  
sait remarquer l'imbécillité de sa  
conduite, déplora son impuissance  
à le sauver du Conseil, car le gradé  
à qui, si généreusement, il avait évité  
les travaux publics ou peut-être même  
la réclusion, ce gradé refusait de  
retirer sa plainte.

L'injure sous la forme la plus or-  
durière est de règle quand un gradé  
interpelle un homme et surtout le  
punit.

L'insulte favorite du capitaine de  
Castaignier commandant la 1<sup>re</sup> com-  
pagnie de discipline, était... *baveux*.  
Cet officier était le type par excel-  
lence de l'insulteur. Il avait certaines  
paroles tort moralisatrices. A un  
malheureux qui montait à la discipli-  
ne pour certaine intervention de sexe  
(en quoi d'ailleurs, il avait eu pour  
complice un gradé), il dit devant  
toute la compagnie : « Dites donc,  
vous là-bas, l'é..., il ne faudra pas  
que ça, baille ici, sans quoi on vous  
y mettra un bouchon et puis il y a  
les cocos. »

A des hommes libérables qui lui  
demandaient la faveur de laisser re-  
pousser leurs moustaches avant de  
partir, le même officier répondait :  
« Des moustaches ? J'en ai au cul et  
puis là aussi ! » Et il leur taillait une  
basane.

A la 2<sup>e</sup> compagnie, l'adjudant sur-  
nommé Jésus-Christ à cause de son  
ton onctueux et de ses manières hy-  
pocritement affables, lorsqu'un hom-  
me est aux fers vient lui dire d'un  
ton doux : « Moi, je ne frappe jamais  
un homme ! non... je ne frappe  
pas... je lui fais ça », et il crache  
à la figure de l'homme entravé.

A la même compagnie, en 189... le  
sergent N., visitant les effets du dis-  
ciplinaire Robin, dit en voyant la ca-  
pote : « Elle est sale. » Robin, cher-  
chant à faire comprendre au sergent  
comment cette capote s'était trouvée  
salie, le gradé lui dit : « Si tu ne cher-  
chais pas à le faire... ça ne l'arrive-  
rait pas. » — Sergent, répondit le  
disciplinaire, je n'ai pas retourné  
ma... veste comme vous ; si vous en  
voulez, vous n'avez qu'à le dire ! —  
« Pose tes effets dans la chambre et  
viens me trouver dans la mienne »,  
lui répondit le sergent N. A peine le  
disciplinaire était-il entré dans la  
chambre du sergent que celui-ci lui  
appliquait une gifle en pleine figure,  
et que deux sergents, C... et  
L..., cachés derrière la porte,  
s'approprièrent à lui tomber dessus.  
Robin voyant le guet-apens bouscu-  
la tout de suite les sergents et courut  
se plaindre à l'adjudant Jésus-  
Christ. Celui-ci fit appeler les ser-  
gents, et, comme ceux-ci n'iaient le  
fait, il fit jeter Robin en cellule pour  
diffamation envers les gradés.

(A suivre).

Si l'on veut fumer d'excellentes  
cigarettes, les *Macédoine* et les  
*Diana* n'ont pas leurs rivaux.

Qu'on se le dise.

## LA « TRIBU »

Nous ne pouvons résister au désir  
qui nous a été exprimé de reproduire  
la belle lettre que M. R. Weill,  
avocat à la Cour d'appel de Paris a  
adressée à un de nos confrères pari-  
siens en réponse à une attaque glo-  
bale contre les juifs.

M. R. Weill est juif, mais il est  
français avant d'être juif et un bon  
français.

Monsieur le Directeur,

La « Tribu ! » Encore cette injure  
à Paris, en 1901 ! La « Tribu », ce  
passage de nomades à travers un  
peuple, à travers les peuples, cette  
malédiction que sur le seuil des por-  
tes les bonnes femmes profèrent au  
passage des bohémien. Eh bien !  
puisque le directeur du *Matin* a cru  
devoir écrire cet article — et je ne  
puis malheureusement l'en blâmer ;  
il faut que l'on sache ce qui se passe  
dans la « Tribu ».

Dans la « Tribu », des différences  
se sont accentuées, non plus des di-  
vergences, mais des séparations.

Dans la vieille religion juive, le  
dogme seul de la croyance en Dieu  
a survécu ; à la suite de l'organisa-

tion de Napoléon, le culte juif a été  
régularisé, a été catholicisé. Ce culte  
qui n'était que les agenouillements  
des familles israélites devant Dieu  
et autour de leur foyer particulier, a  
été transformé, et aujourd'hui les  
juifs ont des temples, une liturgie et  
des prêtres, et des ornements.

Cette religion-là, ce n'est déjà plus  
la religion juive, c'est une tentative  
d'assimilation au catholicisme ; c'est  
la disparition organisée par les rab-  
bins. On ne croit plus, à part quel-  
ques rares familles, et dans la reli-  
gion juive, comme dans toutes les  
autres religions, seuls le préjugé, la  
force de l'habitude et la veulerie de  
se chercher un idéal à soi ont suffi à  
pousser vers les temples le troupeau  
cervelé des incroyants.

Lors de l'affaire, la fameuse Af-  
faire, le rôle du siècle dernier, un  
fossé s'était creusé immédiatement  
dans la « Tribu » entre les dreyfu-  
sards de parti pris et ceux qui vou-  
laient savoir avant de se prononcer.  
Par hasard, l'unanimité s'est faite  
au su et au vu des impérities, des  
malveillances parfois et aussi de la  
partialité peut-être d'une justice  
prévenue, et dans les tous cas mal  
éclairée.

Le fossé, un instant comblé, s'est  
de nouveau creusé quand la France,  
égarée par des sectaires, s'est res-  
saisie devant l'éclousion de la vérité ;  
et maintenant, dans la « Tribu », un  
jeune parti se lève, résolu et prêt à  
la lutte, ce parti est le parti des Juifs  
Français.

Depuis trop longtemps nous souf-  
frons, nous autres dont les ascen-  
dants se sont battus en 1870 pour la  
France, nous autres qui avons lais-  
sé dans les plaines ensanglantées  
des nôtres gisants, nous soldats dans  
les régiments de France depuis trop  
longtemps nous souffrons des agisse-  
ments de tous les juifs étrangers qui  
nous font haïr et détester. Depuis trop  
longtemps nous réprouvons cette im-  
pudeur de possédants, cet étalage de  
réussite, et cette vantardise de par-  
venus qui signalent les juifs étran-  
gers aux premiers rangs de toutes les  
foules et qui font derrière eux se ser-  
rer les dents et se fermer les poings.

NOUS AUTRES NONS SOMMES DES  
FRANÇAIS AVANT D'ÊTRE DES JUIFS  
et nous voulons, supportant les drois  
de tous, avoir tous les drois et ne  
plus être exposés aux empoisonneurs  
de pensées publics qui se servent des  
fautes des autres pour amener nos  
frères contre nous. Nous autres,  
nous sommes pour la disparition du  
judaïsme comme nous sommes pour  
la disparition des autres religions  
— les religions ont fait assez de mal  
aujourd'hui ! — nous autres, nous  
voulons chercher dans un idéal de  
solidarité humaine de quoi alimenter  
le besoin de foi des cœurs aimants.

Et c'est pourquoi, devant l'impu-  
dence de tant de juifs, — et je ne fais  
ici aucune personnalité — il me plaît  
de lever ici l'étendard de ce parti  
dont je voudrais être le soldat très  
humble et qui pour être Français et  
seulement Français, n'hésiterait pas  
à se détacher complètement de tous  
les parvenus malfaisants.

RENÉ WEILL,

Avocat à la Cour, 49, rue de Douai.

## AVIS AUX SAINTS AMATEURS Reliques à vendre

POUR CAUSE DE DÉCHE

Un curé désirerait se débarrasser,  
le plus avantageusement possible, des  
reliques suivantes qui sont sa prop-  
riété particulière :

- 1<sup>o</sup> Un des boutons de la tunique du  
gendarme chargé par Josué d'arrê-  
ter le soleil.
- 2<sup>o</sup> Une des plumes des ailes du  
Saint-Esprit tombée au moment où  
il apparut à la Vierge sous forme  
d'une colombe.
- 3<sup>o</sup> Un pied de table qui a servi à  
multiplier les pains.
- 4<sup>o</sup> Le morceau de savon du Congo  
avec lequel Ponce-Pilate s'est lavé  
les mains.
- 5<sup>o</sup> Un boisseau de son recueilli  
par un amateur à sa sortie de l'une  
des fameuses trompettes qui ébran-  
lèrent les murailles de Jéricho.
- 6<sup>o</sup> Un échantillon vivant et très  
bien portant, trouvé le jour de sa  
mort, dans la gilet de flanelle de Saint  
Labre.
- 7<sup>o</sup> Le brevet de virginité décerné  
à la Sainte-vierge par le maire de  
Nanterre ;
- 8<sup>o</sup> Le noyou de la pêche miraculeu-  
se ;
- 9<sup>o</sup> Trois crins de la queue de la  
mule du premier pape.
- 10<sup>o</sup> La photographie d'Adam et  
Ève avant, pendant et après le péché  
faite, à l'aide d'un pareil instantané,  
par Pierre Petit lui-même.

11. Un bout de cordage du ballon dans lequel le Christ fait son ascension au ciel.

12. Un gond de la porte du Paradis, acheté par un riche américain, à un prix considérable, au serrurier chargé, il y a trois mille cinq cents de réparer la dite porte.

Enfin un lambeau de la couche dans laquelle l'enfant Jésus a fait pipi pour la première fois.

Inutile de dire que toutes ces reliques sont d'une authenticité incontestable et d'ailleurs incontestée.

**M. BALDACCHINO Joseph**, employé au B.-G. porte à la connaissance du public qu'à partir de ce jour il ne soldera que les factures des marchandises dont il aura fait lui-même la commande. Tunis, le 1<sup>er</sup> juin.

## Chronique locale et régionale

### Heureuse innovation

La Cie P. L. M., réseau algérien vient d'apporter une innovation qui est très goûtée du public.

Elle est remplacée les quinquets fumeux qui éclairaient les gares de Blidah et de Boufarick par un magnifique éclairage à l'acétylène qui donne une clarté vive et brillante.

L'expérience ayant parfaitement répondu à l'attente des chefs du P. L. M. toutes les gares même d'une importance médiocre vont être dotées de l'acétylène.

La Cie du Bône-Guelma devrait bien suivre l'exemple que vient de lui donner le P. L. M. et faire des essais à Hammam-el-Lif et à M. xula-Radès, non seulement elle donnerait satisfaction au public mais elle réaliserait une économie réelle.

### BRODEUSE

donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premier. **Prix modérés**

Par ces temps de chaleur accablante on est souvent embarrassé de trouver un endroit délicieux et frais où la chèze soit excellente en même temps que le prix à la portée de toutes les bourses.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à aller au *Tunis-Hôtel* qui réunit toutes ces conditions.

Ses salons particuliers d'une fraîcheur sans égale sont surtout très appréciés du public habituel de cet excellent restaurant.

### A VENDRE

Pour cause de départ, un meublé. Facilités de paiements. S'adresser aux bureaux du journal.

### SOUK-EL-ARBA

Les obsèques du regretté docteur M. Laborde ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de monde. On peut bien dire que tout Souk-el-Arba était là.

Le deuil était conduit par sa veuve dont la tristesse faisait peine à voir.

On s'attendait, au cimetière, à entendre le Contrôleur civil dire quelques mots d'adieu à ce Français enlevé prématurément à la fleur de l'âge. M. Camussi est resté plus muet qu'une carpe... est-ce parce que M. Laborde était un Français de race.

Ce même contrôleur était chargé ces jours dernier de remettre les insignes du nicham à un commerçant de la localité.

M. Camussi, pour accomplir sa mission, avait revêtu ses habits chamarrés, cela n'a pas empêché le bénéficiaire de refuser ferme cette distinction honorifique qui n'est plus portée que par les chaouchs. Peu à peu M. Camussi s'aliène toutes les sympathies par sa fa-

çon de faire qui est loin d'être celle d'un contrôleur civil français.

**A nos amis.** — Nous prévenons tous nos amis que l'administration de la *Petite Tunisie* se charge de faire exécuter toutes les commandes d'impression (têtes de lettres, cartes de visites, lettres de deuil et imprimés divers) ainsi que les commandes de registres ou fournitures de bureau qui lui seront adressées.

S'adresser directement à l'administrateur du journal.

## Spectacles et Concerts

### CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Soirée des plus élégantes mercredi, au Casino d'Hammam-el-Lif. Le Cercle d'escrime y réunissait ses membres pour le dîner mensuel autour d'une table servie sur la terrasse avec une somptuosité fastueuse.

Eclairage aux bougies de cire rose avec abat-jour, menu parfait et convives triés sur le volet parmi les friands de la lame.

En dégustant le moka parfumé, toute cette belle société a applaudi sans relâche une exécution parfaite de *Joséphine vendue par ses sœurs*.

Déjà, mardi, le maestro Laffage s'était surpassé dans *Mireille*, que son brillant orchestre a nuancé d'une façon tout à fait savante, au dire des très nombreux dilettanti qui donnaient le signal des applaudissements.

Sous ce rapport de l'orchestre, l'établissement d'Hammam-Lif présente une supériorité qui lui sera difficilement ravie. En effet, jamais encore on n'avait réuni à Tunis une aussi brillante pléiade d'artistes de valeur et d'exécutant dont la grande majorité se compose de professeurs ou de lauréats d'académies lyriques.

Il n'est dès lors pas surprenant que le public apprécie comme il le fait les représentations d'une troupe hors pair, accompagnée dans ces conditions jusqu'ici inconnues à Tunis.

Hier jeudi, non moins nombreuse l'assistance pour entendre *Gitette de Narbonne*, dont la répétition permit à l'avance de prédire le plus grand succès qu'elle a obtenue.

### Théâtre-Casino de la plage de La Goulette

De splendides affiches viennent de porter à la connaissance du public la composition de la superbe troupe italienne d'opéra-comique qui est arrivée mercredi à La Goulette.

La direction de cette jolie salle de spectacle a fait les choses d'une façon tout à fait grandiose et les habitants de la jolie ville d'eau ne seront pas à plaindre, sous le rapport des délassements intellectuels.

Le répertoire de la troupe, que nos lecteurs trouveront à la rubrique réservée dans notre journal aux spectacles et concerts, prouve avec quelle parfaite science la troupe a été recrutée et formée. Les chefs-d'œuvre anciens concourent avec les opéras modernes les plus vantés pour amener, chaque soir, les amateurs les plus délicats au Théâtre-Casino de la plage, où il sont certains, à l'avance de trouver un restaurant de premier ordre, un chef qui a fait ses épreuves et un maître d'hôtel dont l'éloge n'est plus à faire.

Début de la troupe demain samedi 15 juin.

**L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER** est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé. **Dr Ph. Bernard.**

### Grande Clinique Ophthalmique de la Régence

Maison de santé, pour les **Maladies des yeux**, du Dr **CUENOD**, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après-midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, undis et vendredis.

### EN VENTE

à l'Imprimerie J. Picard et Co, à Tunis, rue Al-Djazira

### Memento Arabe Français

ouvrage très utile à l'usage des personnes même ne sachant pas lire l'Arabe.

**PRIX: 5 fr. relié.**

### " L'INDICATEUR TUNISIEN "

ÉDITION DE 1901

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p. En vente chez tous les libraires. Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adressé à la Direction 9, Rue Es-Sadikia TUNIS

### Demandez dans tous les Établissements

### l'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes. Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie, MM. FION FRÈRES, 15, rue de Besançon, Tunis.

### ENTREPOT BIÈRE PHENIX

Expéditions à l'intérieur en fûts, en bouteilles et bocks Rue d'Angleterre, 2 - TUNIS **F. MACHERET** Dépositaire

### Laboratoire d'Analyses Métallurgiques

**ALFRED ANCELIN** Ingénieur-Chimiste Mise en valeur de gisements. — Exploitations. — Rapports. — Devis. Installation d'atelier de broyage et d'enrichissement. 11, Rue, d'Espagne TUNIS

### HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons. Dépôt: Pharmacie NEE

### MODES ET CONFECTIONS

Rue Chaker, 11. **COSTUMES POUR DAMES** à raison de 12 à 15 francs de façon. **TRAVAIL SOIGNE**

**Belle occasion** à vendre un moteur à gaz, force 2 chevaux  $\frac{1}{2}$ ; marque, *Cie française des moteurs à gaz*. S'adresser à l'Imprimerie du Commerce, 10, rue de Souk-Ahras, Tunis.

### DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr.; 5 k. 7 fr. 50 - Bureaux des commandes: Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance: Bonenfant, Tunis.

### MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881. **BUREAUX: 12, Rue de Hollande**

## Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier

**PREMIÈRE MARQUE DU MONDE**

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils, aîné et Cie. PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

### E. FAURE et Cie

TUNIS - 14, Rue d'Italie, 14 - TUNIS

Grande Spécialité de Chaussures

pour Hommes, Dames et Enfants



Mise en vente de toute la chaussure d'été. Bas et chaussettes tous genres, haute nouveauté.

Malles, Valises, Articles de voyage

**Prix Fixe # Maison de Confiance # Prix Fixe**

## AVIS IMPORTANT

En réponse à l'avis ci-dessous: **A VENDRE**

### MAISON AVEC JARDIN

dans beau quartier d'avenir le mieux situé et le plus salubre de Tunis. S'adresser au bureau du journal

inséré dans plusieurs numéros de la *Dépêche Tunisienne* et concernant l'immeuble Gaudibert, boulevard Benat n° 21. Madame V<sup>e</sup> Gaudibert informe le public que M. Ropert, son gendre, n'a aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possède les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboires.

Tunis le 4 décembre 1900  
V<sup>o</sup> H. GAUDIBERT.

### DEMANDEZ PARTOUT

### L'Amer et le Fernet LICARI

Récompensés à plusieurs Expositions. **Médaille d'Or**, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury: Paris 1900. **Médaille d'Or**, Exposition Universelle: Paris 1900.

### TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12. Em. GIRAUD, propriétaire. GRAND RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE. Service à la carte et à prix fixe. Salons pour Familles. Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits. **MÉDAILLE OR ET ARGENT**

### HORS CONCOURS Exposition Universelle PARIS 1900

### POUDRE DE RIZ

ADHÉRENTE - PARFUM EXQUIS - INVISIBLE

### LA MADONE

Vente en Gros: **HUBERT**, Parfumeur, Bordeaux et 26, Rue d'Enghien, PARIS. **DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES**

Dépôt pour la Tunisie: Tripolit et Malle, M. AVICZ, à Tunis.

Imprimerie spéciale de la PETITE TUNISIE

10, Rue de Souk-Ahras

Le gérant: **EM. LACROIX**

### Ge journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

## PALUDINE

élixir toni fébrifuge

**A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS**

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

**Doses:** Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose. **Dépôt: Pharmacie Malackowski, Tunis**

### RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes - Construction industrielle et rurale - Arrosage - Distribution d'eau, etc., etc.

**Plans, Projets, affaires à forfait**

### ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

### DENTIFRICES

des RR. PP.

## BÉNÉDICTINS

de SOULAC

**A. SEGUIN, BORDEAUX**  
MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS  
Exposition Universelle Paris 1900



Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malle, M. AVICZ, place du Tribunal TUNIS

### RESTAURANT A LA CARTE

Déjeuners à 2 fr. 50. — Dîners à 3 fr. **M. GUICHARD** recommande au public sa cuisine très soignée et sa cave de 1<sup>er</sup> ordre

**SPECIALITÉ DES PLATS DU JOUR**

### TOUS LES JOURS CONCERT INSTRUMENTAL

## G<sup>DE</sup> BRASSERIE MAXÉVILLE

TUNIS - Rue Amilcar et Rue Hannon - TUNIS

**LE SOIR, THÉÂTRE DU VRAI GUIGNOL LYONNAIS**

### BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE

Hors concours Exposition Universelle 1900  
Président du Jury

**EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR EN FUTS, BOUTEILLES & BOCKES**

**GRAND BAZAR DE LA PORTE DE FRANCE**  
TUNIS — 15, Avenue de France, — TUNIS  
**Grande Spécialité d'Articles à 13 Sous**  
**J. MATITIA, propriétaire**  
Maison Française n'achetant et ne vendant qu'au comptant  
Rayon spécial de jonets, Vannerie, Maroquinerie, Bijouterie, Optique, Cravates, Foulards, Parapluies, Umbrelles, Quincaillerie, Articles de Ménage, de Fantaisie, de Fumeurs, Verrerie et Porcelaine. Grand choix de Valises, Sacs à main et Articles de Voyage  
**Arrivages journaliers d'articles utiles et de fantaisie**  
Avant de faire aucun achat, venez visiter ce choix considérable sans cesse renouvelé par de nouveaux articles.  
**Rayon spécial d'articles indigènes**

**MAISON DE DÉCORS**  
**FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES**  
Dorure sous verre — Entreprise de peinture  
**LORENZI, 16, RUE ES-SADIKIA**

**Banque de Tunisie**  
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis  
**OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ**  
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

**GDE Brasserie Tourtel**  
**A BIJOUVILLE (BIZERTE)**  
**CLÉMENT B., PROPRIÉTAIRE**  
**REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE**  
Cuisine soignée — Service irréprochable  
Consommations des prem<sup>es</sup> marques

**Aux Armes de Saint-Etienne**  
23, rue Al-Djazira — TUNIS  
**Veuve C. BOURY**  
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse  
BICYCLETTES des premières fabriques françaises  
Appareils de pesage de tous systèmes  
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances  
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**  
Société anonyme. Capital : 30 millions  
Succursale de Tunis : 9, rue Es-Sadikia  
Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 1/2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.  
**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

**DOMAINE DE POTINVILLE**  
P. POTIN, propriétaire  
**CHAUX HYDRAULIQUE**  
**et Ciments**  
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés  
AGENCE DE TUNIS  
**M. Victor Richard, Directeur**  
Sous-Agences à SOUSSE et à SFAX, Bureau à GABÈS

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.  
**DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES**  
A vue, 2 1/2 %. - à 2 ans, 2 1/2 %. - à 3 ans, 3 %. - à 4 ans 3 1/2 %.  
**LOCATION DE COFFRES-FORTS**  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.  
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

**Maison Paonessa, Artificier**  
22, Avenue de la Marine, TUNIS  
**FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES**  
Entreprise générale de fêtes publiques et privées  
Vente et location d'illuminations et de décorations  
Drapeaux et tentures de toutes nationalités  
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,  
Pains de stéarine, etc., etc.  
**PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE**

**M. LOUIS FOUBERT**  
Courtier maritime et Commercial  
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS  
**CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE**  
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse  
Service spécial de Déménagements  
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER  
**MAGASINS DE DÉPÔTS**

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
Société Anonyme ; Capital 15.000.000 entièrement versés  
Comptoir de Tunis, Avenue de France  
Escomptes. Recouvrements. Avances sur titres et marchandises. Chèques et lettres de crédit sur tout pays  
Encaissements de coupons. Ventes et achats sur garde titres  
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0. Bons de caisse. Bons 3 ans et 2 ans, 3 0/0. Bons à 1 an et 4 ans 3 et demi 0/0, Bons à 4 ans 5 0/0.

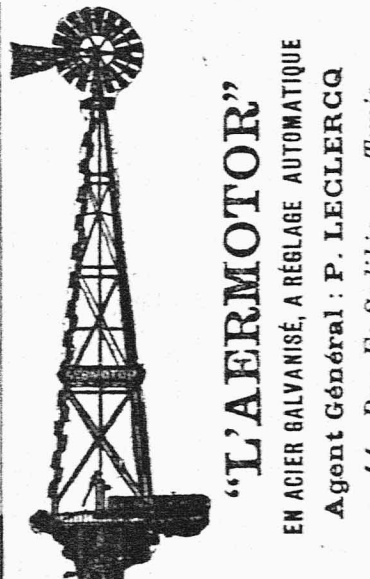
**MM. A. Guerriera et S. Messa fils**  
Agents généraux de la Société française des plâtrières Char et Cie, dépositaires de la chaux éminemment hydraulique de Bou Kornine, représentants de ciments PELLOUX PÈRE ET FILS et Cie de Grenoble.  
**BUREAUX ET ENTREPÔTS : 10, RUE DE GRÈCE**  
**DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES**  
Peintures et Fournitures pour Machines  
**MAISON FONDÉE EN 1890**  
**Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS**

**VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE**  
**M<sup>ME</sup> HOLMIÈRE**  
23, Rue d'Italie, TUNIS  
**LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE**

**GRAND HOTEL DE FRANCE**  
Actuellement en construction  
Ouverture le 1<sup>er</sup> juillet 1901

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
Charbon de bois, houille et briquettes  
**B. RICHARD, A. MILITTE**  
SUCCESEUR  
Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.  
**TUNIS**

**Pasteurisation des Vins**  
**APPAREIL BOURDIL**  
de Narbonne  
**HORS CONCOURS**  
S'adresser à M. Fernand ARNAUD  
Consignataire, rue de Strasbourg



**"L'AERMOTOR"**  
EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE  
Agent Général : P. LECLERGO  
11, Rue-Es-Sadikia — Tunis

**GLACE HYGIÉNIQUE ALGÉRIENNE**  
Succursale de Tunis : dépôt, rue Malta, Srira  
Bureaux : 17, Rue du Portugal  
**R. MARTIN**  
Livraisons en ville à domicile  
**EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR — PRIX MODÉRÉS**  
La maison ayant supprimé les intermédiaires, prière d'adresser directement les commandes à l'adresse ci-dessus.

**Demandez partout**  
**LE KINA-BELLOF**  
ABSINTHE ET AMER CONILH  
**BELLOT, Distillateur à Tunis**  
Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
des liqueurs fines de la maison LAVANIE & C<sup>ie</sup> et du Champagne MONTEBELLO

**PHARMACIE LYONNAISE**  
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS  
**ROSSET-BRESSAND, pharmacien**  
**VIN TONIQUE DES SUFFÈTES**  
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux  
**DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES**  
DES SUFFÈTES  
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excrées, inflammations de la bouche.  
Eaux minérales purgatives, gros et détail  
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure  
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

**Société des sables de l'Oued-Miliane**  
(DITE KLÉDIA)  
La Société des sables de l'Oued-Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'Oued-Miliane, de première qualité exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.  
Gravier pour jardins à 7 fr. le mètre-cube  
S'adresser à son représentant à la Gare Française.

**GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE**  
**ANGLAISE ET VIENNOISE**  
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS  
**MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie**  
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc  
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café  
**Pâtisserie de premier ordre**  
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals  
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie  
**SAINT-LOUIS de Marseille.**  
**ON PORTE A DOMICILE**

Usine du Bou-Kornine  
Hammam-Lif  
**A. BELLINO**  
**CHAUX**  
éminemment hydraulique  
Vente au détail  
10, rue de Grèce, Tunis

**GRANDE BRASSERIE GEORGES**  
Tenue par **B. Mertillo**  
TUNIS — AVENUE DE LA MARINE — TUNIS  
\* SALONS RÉSERVES — BILLARD \*  
**CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX — LIQUEURS DE MARQUE**  
**GLACES ET SORBETS**

**Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES**  
**D'AIN-GARCI**  
Digestive, Tonique, Fortifiante. Diurétique  
**SOURCE RÉGENCE** Très peu gazeuse  
**SOURCE PASTEUR** Gazeuse  
Dépôts à Tunis :  
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales  
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

**Hôtel-Restaurant des Négociants**  
9, rue Amilear — TUNIS  
**PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50**  
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné  
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

**MAISON MODÈLE**  
Avenue de France et rue de Bône, Tunis  
Succursale à Bizerte  
**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE**  
POUR HOMMES ET ENFANTS  
Atelier spécial pour le **COSTUME TAILLEUR DAMES**  
Coupeurs des Premières Maisons de Paris  
Chemiserie-Bonneterie  
**DÉPÔT DES USINES TORRILHON\* et C<sup>ie</sup>**  
DE CLERMONT-FERRAND  
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage. Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indecomposables. Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), sacrovaiois, remplaçant avantageusement le pneumatique.  
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

Ateliers de Charpente et Menuiserie  
**PAUL ROSARD**  
Rues de Vesoul et de Naples prolongée, TUNIS  
Charpente et Hangars économiques. — Chalets et Menuiserie

**C<sup>ie</sup> Franco-Tunisienne de Navigation**  
Siège social, 7, rue de la République, Marseille  
Agence de Tunis  
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie  
Le vapeur Ville-de-Bizerte, Capitaine Rilba, attendu de Marseille le 22 juin 1901 repartira pour Sfax, Mehdia, Monastir et Sousse le 23 juin 1901.  
Prix des Passages pour Sfax : Première 27 fr. avec nourriture ; Pont 8 fr. sans nourriture.  
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
C<sup>ie</sup> TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis  
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises  
**ARRIVÉE DE MARSEILLE**, tous les vendredis, à 5 heures du matin.  
— DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.  
— DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis, à 9 h. 30 s.  
— DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.  
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.  
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.  
**DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS**, tous les mercredis, à 4 h. s.  
— POUR LA CÔTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.  
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.  
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.  
— DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.  
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.  
— DE TUNIS POUR LA CÔTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.  
Service régulier hebdomadaire de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gènes, Livourne et Naples.  
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

**TERMINUS-BUFFET-HOTEL**  
**GARE FRANÇAISE**  
la meilleure situation de Tunis  
**CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES**  
**PRIX TRÈS MODÉRÉS**